

Procès-verbal de l'Assemblée générale d'Avenir Familles

28 mars 2022

Lieu : Maison Internationale des Associations, Rue des Savoises 15, 1205 Genève, de 18h00 à 19h00

Membres du comité présents et employés : Jean Blanchard, Gladys Corredor, Pauline Cressier, David Crisafulli, Monika Ducret, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Sandra Huri, Danielle Jaques Walder, Sandra Mayland, Martine Miquel, Sylvain Tarrit, Eric Widmer, Marie-Eve Zufferey Bersier

Membres présents : Raül Bianco

Excusés : Sophie Buchs, Sylvain Buehler, Anne Reiser, Sylvie Reverdin-Raffestin, Clémentine Rossier, Manuel Tettamanti

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 avril 2021
 2. Rapport de la Présidente d'Avenir Familles
 3. Rapport d'activités d'Avenir Familles
 4. Rapport d'activités de l'Observatoire des familles
 5. Comptes 2021
 6. Rapport des vérificateurs des comptes
 7. Décharge de Trésorier et du Comité
 8. Budget 2023
 9. Elections statutaires
 10. Divers
-

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 avril 2021 est adopté à l'unanimité sans modification.

2. Rapport de la Présidente d'Avenir Familles

La présidente souhaite la bienvenue à l'Assemblée et résume l'activité d'Avenir Familles en 2021 :

Pendant l'année 2021, le Bureau s'est réuni à 7 reprises et le Comité 5 fois soit en visioconférence soit en présentiel.

Madame Pauline Cressier se propose comme nouvelle membre d'Avenir Familles en tant que représentante et directrice adjointe de O22 Familles (en remplacement de Sophie Buchs).

Madame Martine Miquel, directrice à la FOJ de trois foyers de la petite enfance, souhaite participer au Comité en alternance avec Monsieur David Crisafulli.

Monsieur Serge Guinot, professeur à la HETS et thérapeute systémique, a remplacé Monsieur Dominique Froidevaux à la Commission scientifique.

Je remercie chaleureusement ces cinq personnes pour leur engagement passé ou futur à Avenir Familles.

Monsieur Grégoire Zimmermann, professeur de psychologie à l'Université de Lausanne, a été mandaté par l'Observatoire des familles pour superviser le volet psychologique de la recherche sur les transitions à la vie adulte.

Pendant cette année, Avenir Familles a notamment pris les décisions stratégiques suivantes :

- ✓ Suite au travail avec Monsieur Bach sur la pérennisation financière d'Avenir Familles, terminé en 2020, le Comité a décidé de demander une subvention à l'Etat.
- ✓ Après plusieurs discussions au sein du Bureau et du Comité, ce dernier a donné son accord pour que l'objectif d'Avenir Familles, dans les années qui viennent, soit de devenir un secrétariat à la famille au sein du département de la cohésion sociale (DCS) de l'Etat de Genève.
- ✓ Dans ce même but, le Comité a accepté que le Bureau rencontre Monsieur Apothéloz, Conseiller d'Etat en charge du département de la cohésion sociale. L'objectif de cette rencontre est de discuter avec lui du futur d'Avenir Familles, soit relatif à une possibilité de subventionnement ou à l'ouverture d'un secrétariat à la famille.
- ✓ Compte tenu qu'il n'y avait plus de contrat entre Avenir Familles et l'Observatoire des familles spécifiant la nature des liens entre les deux institutions et le subventionnement, un contrat sera rédigé avec le service juridique de l'Université de Genève. Celui-ci a pour but de pérenniser le mandat sur une durée de quatre ans, tout en tenant compte des incertitudes financières dans lesquelles Avenir Familles se retrouve chaque année à la fin de l'été.
- ✓ La demande de soutien financier qui a été faite auprès de la Fondation Hans Wilsdorf en septembre 2021 incluait une somme de CHF 60'000.- devant couvrir un poste pour la recherche psychologique. Ce montant, qui s'ajoutait à la somme habituellement demandée à la Fondation, ne nous a pas été accordé. Toutefois, Avenir Familles a pris la décision d'engager malgré tout Madame Sandra Huri (psychologue et collaboratrice scientifique) pour la période 2021-2022 et de couvrir les CHF 60'000.- par : un solde de CHF 7'000.- d'une demande précédente

de CHF 60'000.- ; de fonds propres d'Avenir Familles ; et d'un soutien du Fonds Lives. La demande de financement fin 2022-début 2023 inclura de nouveau une part pour le salaire d'un.e psychologue.

- ✓ En raison de la création d'une commission d'éthique à l'Université de Genève (CUREG), le Comité a pris la décision de revoir le règlement d'Avenir Familles, afin de fixer plus précisément le pouvoir de la Commission scientifique et de celui du Comité.

Je profite aussi de cette Assemblée générale pour remercier les collaboratrices d'Avenir Familles et de l'Observatoire des familles sans lesquelles l'Association Avenir Familles ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Je remercie tous les membres du Bureau, du Comité et de la Commission scientifique, de leur engagement bénévole et de leur intérêt pour Avenir Familles.

3. Rapport d'activités d'Avenir Familles

Sandra Mayland lit le rapport d'activités d'Avenir Familles dont le contenu est le suivant :

Deux employées à temps partiel, Sandra Mayland et Marie-Eve Zufferey travaillent pour Avenir Familles dans un espace de co-working à la rue De-Grenus. Leur cahier des charges comprend notamment l'organisation d'événements, la mise en réseau des professionnels, la réalisation d'actions concrètes, la tenue des comptes, la recherche de fonds, la diffusion de l'information, le développement du site internet d'Avenir Familles et la communication extérieure.

Jean Blanchard, collaborateur indépendant, est chargé de projet pour le suivi des Assises 2019.

Organisation d'événements

En 2021, les collaboratrices d'Avenir Familles ont organisé les Assises des Familles sur le thème du décrochage scolaire et professionnel des jeunes de 18 à 25 ans. L'événement a eu lieu les 7 et 8 juin à la Maison Internationale des Associations, et il a rassemblé une centaine de participants issus des secteurs académique, institutionnel, privé et public, tous dotés d'une expérience professionnelle relative au thème du décrochage scolaire.

Comme les Assises n'avaient pas pu se tenir en 2020 dû à la crise sanitaire, le Comité d'Avenir Familles avait décidé de planifier les Assises 2021 sur un jour et demi au lieu d'une seule journée. L'événement a débuté un lundi après-midi avec deux conférences scientifiques, et s'est poursuivi le mardi avec deux conférences de l'Observatoire des familles pendant la matinée et quatre ateliers de réflexion et d'échanges entre professionnels pendant l'après-midi. Pour mettre sur pied cet événement, les collaboratrices ont pris contact avec les conférenciers, réservé les salles, structuré les ateliers, assuré la promotion, géré les inscriptions, coordonné les prestataires et veillé au bon déroulement ainsi qu'à l'animation des deux journées.

A cette occasion et pour assurer au mieux le succès de l'événement, les collaboratrices ont mis également à jour la base de données de l'association, utilisé des nouveaux outils comme un formulaire d'inscription en ligne, une plateforme d'emailing et les réseaux sociaux.

A la suite de l'événement, les collaboratrices ont rédigé les Actes des Assises, une synthèse complète des présentations et des échanges qui ont eu lieu pendant ces deux jours. Ce document a été largement diffusé : ils ont été envoyés par email à l'ensemble des participants des Assises 2021 et aux représentants politiques du Grand Conseil genevois, mis en ligne sur le site internet d'Avenir Familles

(<https://www.avenirfamilles.ch/assises>) et diffusés auprès d'un plus large public via les réseaux sociaux (Linkedin et Facebook).

Mise en réseau des professionnels

- Suivi des Assises 2019

Le groupe de travail mis sur pied suite aux Assises 2019 a choisi de travailler sur l'instauration d'une Commission de conciliation en matière familiale et d'un Tribunal de la famille. Pour ce faire, il a mandaté Anne Reiser, avocate spécialiste en droit de la famille, pour élaborer un projet concret y relatif. Ce projet, qui prévoit l'organisation de cette Commission de conciliation puis d'un Tribunal de la famille sur le modèle du Tribunal des Baux et Loyers, a été débattu, modifié et avalisé par Avenir Familles et par les participants aux rencontres de suivi des Assises.

Au niveau cantonal, des contacts ont été pris avec le secrétariat du pouvoir judiciaire à Genève à travers deux séances organisées entre novembre 2021 et mars 2022. Fin mars 2022, une délégation d'Avenir Familles accompagnée d'Anne Reiser rencontrent le pouvoir judiciaire pour discuter du projet d'Avenir Familles.

Un travail de coordination a également été réalisé avec des représentants des associations qui participent à l'élaboration de la loi sur la médiation. Pour Avenir Familles, il est essentiel que la médiation soit favorisée et le projet de Commission de Conciliation et du Tribunal de la Famille s'inscrit dans le même état d'esprit et est une suite cohérente pour régler les conflits familiaux. Dans ce cadre, le projet a été présenté au président de la Fédération Genevoise de MédiationS (FEGEM) et à des représentants de Scopale.

Parallèlement aux démarches entreprises à Genève, le projet a été soumis au niveau fédéral. Une rencontre a eu lieu avec le Conseiller national Christian Dandrès, qui siège dans la Commission des affaires juridiques du Conseil national où est en cours la révision du Code de procédure civile. Une rencontre s'est tenue à Berne avec les responsables de l'Office fédéral de la justice. Ces derniers se sont déclarés intéressés par le projet mais pour une modification aussi importante, il leur apparaît indispensable de consulter les cantons étant donné les spécificités juridiques cantonales. Finalement après plusieurs échanges avec d'autres parlementaires, Christian Dandrès a déposé un postulat auprès de cette Commission juridique, qui sera débattu fin mars 2022.

- Suivi des Assises 2021

Les onze propositions d'actions relevées lors des Assises 2021 ont été envoyées à l'ensemble des participants des Assises par email en octobre 2021 qui ont par la même occasion été invités pour la première réunion de suivi des Assises. Six personnes ont répondu présentes à cette première réunion qui s'est tenue le 25 novembre 2021 à la Maison Internationale des Associations. Celle-ci a abouti au choix de quatre axes prioritaires sur les onze propositions d'actions identifiées au départ :

Soutenir les enseignants dans leur rôle clé pour identifier des élèves à risque de décrochage ; Mieux coordonner le réseau d'intervenants ; Renforcer le lien entre les familles et les écoles et institutions ; Identifier les premiers signes d'un décrochage futur dès les premières années de scolarité.

Le procès-verbal de cette séance a été transmis au groupe de suivi mais également à l'ensemble des participants des Assises 2021. Tous ont été invités à la seconde séance de suivi prévue le 24 mars 2022

et qui a pour objectif l'identification d'une action concrète, répondant à l'un ou plusieurs de ces quatre axes prioritaires, qui pourra être mis en œuvre par Avenir Familles avec le soutien du groupe de suivi.

Comptabilité et recherche de fonds

Les collaboratrices d'Avenir Familles préparent le budget de l'association sous la supervision de Jean Blanchard, Trésorier et Marie-Eve Zufferey s'est occupée des paiements et de la comptabilité en 2021.

En juin 2021, les collaboratrices ont préparé la demande de financement annuelle.

Diffusion de l'information et promotion

- Familles et Covid-19

Au début de la première vague de l'épidémie de coronavirus, Avenir Familles avait posté sur son site un répertoire d'informations à l'usage des familles qui listait les adresses utiles aux familles dans cette période inédite de pandémie. En février 2021, la situation sanitaire restant difficile en raison d'une nouvelle vague de coronavirus et de mesures sanitaires, les collaboratrices ont posté une version du répertoire mise à jour et complétée. Celle-ci listait les associations de soutien aux parents, aux enfants, aux aînés, les lignes téléphoniques d'information sur la santé et les prestations des grandes communes genevoises. Ce répertoire a été largement diffusé à travers le site internet d'Avenir Familles et les réseaux sociaux.

- Quiz sur les modes de garde après séparation

Dans le cadre du suivi des Assises 2019 et dans le but de promouvoir le Sociograph 47 (<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/>) publié par l'Université de Genève sur les modes de garde des enfants après séparation, le Comité d'Avenir Familles avait décidé d'élaborer un quiz de cinq questions sur la thématique et donnant accès au téléchargement du Sociograph. Le quiz a été mis en ligne sur le site internet et diffusé sur les réseaux sociaux en mars 2021 (<https://www.avenirfamilles.ch/actions>). Il permet de tester ses connaissances sur cette thématique, puis de pouvoir consulter les réponses qui se réfèrent toutes à des passages du Sociograph.

- Développement du site internet et de la communication digitale

Le site web d'Avenir Familles (<https://www.avenirfamilles.ch>) a été créé sur la plateforme WIX en 2020. Afin de le développer et créer à terme un site plus professionnel, la collaboratrice Sandra Mayland a suivi une formation de 35 heures nommée « WIX – ePortfolio » à l'école CadSchool en avril 2021. Cette formation lui a donné les connaissances nécessaires pour la mise à jour du site actuel, le développement de nouvelles pages dont une est par exemple consacrée aux Assises des Familles, la publication de nouvelles actualités et l'élaboration d'un nouveau site en parallèle.

Avenir Familles a également été actif sur les réseaux sociaux avec une dizaine de publications soit sur Facebook ou sur LinkedIn en fonction des publics visés, avec une portée moyenne de 200 à 500 impressions uniques par publication.

- Presse et médias

Une conférence de presse tenue le 18 novembre 2021 par Avenir Familles sur les développements du projet de création d'une Commission de conciliation et d'un Tribunal de la famille a permis d'informer les journalistes présents du dépôt du projet auprès la Commission des affaires juridiques du Conseil national à Berne. Deux articles ont ensuite paru dans la presse :

- 17 novembre 2021. Le Courrier « *Limiter les conflits familiaux* ». Article de Sophie Dupont.
- 17 novembre 2021. La Tribune de Genève « *La médiation bientôt passage obligé en cas de séparation* ». Article d'Eric Budry.

Soutien général aux activités de l'Association

Les collaboratrices d'Avenir Familles prennent une part active dans la rédaction de documents et les courriers nécessaires à la conduite de l'Association.

Questions des membres de l'Assemblée générale

Suite à la lecture du rapport d'activités d'Avenir Familles, quelques questions sont posées par des membres de l'Assemblée générale :

- David Crisafulli : Est-ce qu'il y a un principe d'annuités appliqué aux salaires ?
Réponse Danielle Jaques : Le principe d'annuités est appliqué aux collaboratrices de l'Observatoire des familles uniquement et non à celles d'Avenir Familles. Néanmoins, les collaboratrices d'Avenir Familles bénéficient d'une cotisation au 2^{ème} pilier à partir du 1^{er} franc de salaire. Par ailleurs, une assurance perte de gain maladie a été contractée début 2022, dont les cotisations ont été entièrement prises en charge par l'employeur.

Remarque Jean Blanchard : Le Bureau pourrait réfléchir à compenser le renchérissement du coût de la vie ou à augmenter les temps de travail.

- David Crisafulli : Est-ce qu'un 13^{ème} salaire est versé aux employées ?
Réponse Danielle Jaques : Le salaire est calculé sur une base annuelle et divisé par 12 et non par 13.

4. Rapport d'activités de l'Observatoire des familles

Eric Widmer lit le rapport d'activités de l'Observatoire des familles dont le contenu est le suivant :

L'Observatoire des familles est situé au sein du département de sociologie de l'Université de Genève, à l'Institut de recherches sociologiques. Il est dirigé par Eric Widmer et salarie deux employées à temps partiel : Olga Ganjour et Marie-Eve Zufferey. Myriam Girardin, chercheuse à l'Université de Genève, participe également activement aux différentes recherches de l'Observatoire des familles, tout en étant financée par l'Université de Genève.

A partir du 1er octobre 2021 et jusqu'au 30 novembre 2022, Sandra Huri, psychologue, a été engagée à temps partiel pour réaliser le volet psychologique de la recherche sur la transition des jeunes de 18 à 30 ans à la vie adulte, sous la direction d'Eric Widmer et la supervision de Grégoire Zimmermann, professeur de psychologie à l'Université de Lausanne.

Mandats de recherche

En 2021 et au niveau des mandats, les recherches suivantes ont été menées :

1. La recherche sur la désinsertion scolaire et professionnelle chez les jeunes a été effectuée par l'Observatoire des familles entre 2019 et 2021, pour être présentée lors des Assises 2021. La recherche s'est articulée autour d'un volet sociologique et d'un volet psychologique grâce à l'engagement d'une psychologue et à une collaboration avec le professeur Nicolas Favez de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation. La partie quantitative de la recherche a été basée sur l'analyse de données de l'enquête fédérale YASS (Young Adult Survey Switzerland) qui est réalisée régulièrement auprès des jeunes hommes (et plus récemment femmes) suisses âgés entre 19 et 22 ans. Pour cette recherche, des données qualitatives ont aussi été utilisées. Cinq entretiens approfondis de jeunes décrocheurs (3 hommes et 2 femmes) vivant à Genève ont été réalisés et trois focus groupes regroupant 15 professionnels se sont tenus en janvier 2020. La partie psychologique de la recherche a consisté en une revue systématique de la littérature sur le lien entre pratiques parentales et décrochage scolaire. Son apport a complété les analyses sociologiques.

Cette approche pluridisciplinaire entre la psychologie et la sociologie a permis de mettre en lumière les liens entre les conditions de vie des familles, les styles éducatifs et le décrochage scolaire, ce qui a constitué le fil rouge des présentations de l'Observatoire des familles lors des Assises 2021.

Les conférences de l'Observatoire des familles ont tenu une plus grande place lors de la matinée des Assises des familles pour se dérouler sur deux sessions. La première a tenu compte de la retransmission des analyses sociologiques, tandis que la deuxième a compris la revue de la littérature sur les aspects psychologiques du décrochage scolaire. Ces aspects théoriques ont été mis en correspondance avec la présentation de cas pratiques préparés par trois thérapeutes de l'Office protestant de consultations conjugales et familiales (Sylvain Buehler, Ivaine Droz et Benoît Reverdin). Cette présentation originale dans ses liens entre théorie, cas thérapeutiques et recherche a été possible grâce au travail de Sandra Huri, psychologue engagée dans le cadre d'un mandat ponctuel.

2. L'intérêt des acteurs de terrain par les questions du décrochage scolaire et professionnel des individus entre 15 et 25 ans a motivé l'association Avenir Familles à poursuivre sur une thématique apparentée et toujours en lien avec les jeunes ; celle des transitions à la vie adulte des jeunes entre 18 et 30 ans. Dès septembre 2022, l'identification des bases de données quantitatives à utiliser a commencé pour se porter finalement sur l'enquête EFG (Enquête sur les Familles et les Générations / <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/efg.html>) et CHX-Yass (Young Adult Survey in Switzerland) sur le canton de Genève. Les autorisations d'utilisation des bases de données ayant été obtenues, les analyses ont débuté et portent plus particulièrement sur le statut social des jeunes en transition et de leurs parents, ainsi que sur le soutien reçu par les jeunes en cas de problèmes financiers, la confiance dans les familles et les relations familiales qui influencent la transition à la vie adulte. Trois focus groupes ont été organisés en février 2022 regroupant chacun entre 5 à 9 professionnels s'occupant plus particulièrement des jeunes, de leur insertion professionnelle, de leur accès au logement, de leur autonomie administrative et familiale. Les analyses sont en cours et leurs conclusions seront présentées le 7 juin 2022, lors des Assises des familles.

L'apport d'une approche pluridisciplinaire s'étant révélé particulièrement enrichissant pour la réflexion lors de la recherche sur le décrochage scolaire et professionnel, le Comité d'Avenir Familles a décidé de poursuivre sa collaboration avec Sandra Huri pour une année supplémentaire. La Fondation qui finance Avenir Familles ayant refusé d'octroyer à Avenir Familles le crédit supplémentaire qui aurait permis d'assurer son salaire, Avenir Familles a en partie pris sur ses réserves cette charge salariale et pour l'autre partie a obtenu un financement ponctuel du centre universitaire PRN Lives (<https://centre-lives.ch/fr/>), qui soutient depuis plusieurs années l'Observatoire des familles. Avec la collaboration du professeur de psychologie à l'Université de Lausanne, Grégoire Zimmermann, Sandra

Huri développe les dimensions psychologiques des jeunes en accordant une attention particulière à la pression exercée par l'impact des crises que nous traversons aujourd'hui au niveau sanitaire avec le COVID-19, mais aussi climatique, énergétique et géopolitique avec l'éclatement d'une guerre sur le territoire européen. Cette collaboration ne pourra malheureusement pas être reconduite sans le soutien de la Fondation qui finance Avenir Familles depuis sa création.

Expertise scientifique

La Commission scientifique, organe consultatif au sein de l'Observatoire des familles, est dirigée par Eric Widmer et se compose de Benoît Reverdin, Clémentine Rossier, Manuel Tettamanti et a accueilli Serge Guinot en remplacement de Dominique Froidevaux, qui a pris sa retraite. Serge Guinot est professeur de psychologie à la Haute école de travail social et directeur de l'association Pharos. La Commission scientifique propose une expertise scientifique par rapport au choix de la thématique analysée annuellement et offre un soutien critique aux collaboratrices de l'Observatoire des familles tout au long de leurs activités de recherche en évaluant les méthodes de recherche adoptées, les critères de sélection des données, les axes d'analyse développés ainsi que le contenu des présentations pour les Assises.

En 2021, elle s'est réunie 5 fois, pour discuter principalement des thèmes retenus dans le cadre de l'analyse sur le décrochage scolaire et professionnel et plusieurs de ses membres ont assuré une relecture attentive et critique du Sociograph consacré à cette thématique.

Par ailleurs, un nouvel organe du Rectorat a été institué à l'Université de Genève auquel tous les projets de recherche doivent être soumis depuis septembre 2021. La CUREG (Commission Universitaire pour une Recherche Ethique à Genève) est une commission inter facultaire qui évalue la conformité éthique des projets de recherche par rapport à la Charte de l'Université. Doivent être soumis à la CUREG les questionnaires, le formulaire de consentement et la planification de la conservation des données quantitatives et qualitatives (data management plan).

Participation à des événements

En octobre 2021, les collaboratrices de l'Observatoire des Familles accompagnées de Myriam Girardin ont présenté les conclusions de la recherche sur les proches aidants et les dynamiques familiales à des proches aidants bénévoles invités à la conférence par la paroisse Ste-Jeanne, située dans le quartier de St-Jean.

Ayant pris connaissance de la publication de l'Observatoire des familles sur les proches aidants (<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-40-sociological-research-studies/>), la Cour des Comptes de Genève a demandé à Myriam Girardin d'intervenir comme experte dans l'élaboration d'une politique cantonale de soutien aux familles, qui consacrent du temps pour aider un proche.

Sandra Huri a présenté les résultats des recherches de l'Observatoire des familles sur le décrochage scolaire et professionnel dans le cadre du séminaire de Philippe Lechenne « Décrochage scolaire : La fonction de portage familial pour mobiliser les ressources du jeune » donné par l'IECF (Institut d'Etudes du Couple et de la Famille) qui s'est déroulé les 3 et 4 décembre 2021.

Publications scientifiques 2021

L'Observatoire a publié plusieurs rapports et un chapitre de livre, tous à disposition des personnes intéressées sur le site : <https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/recherche/observatoire-des-familles/>

Sociograph 44 (2020). Famille et vulnérabilités des enfants. État des lieux et responsabilités institutionnelles à Genève. Bonvin, J.-M., Widmer, E., Consoli, L. et Zimmermann, R.

[\(https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-44-sociological-research-studies/\)](https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-44-sociological-research-studies/)

Sociograph 47 (2020). Les modes de garde après séparation : Conditions et conséquences sur les relations familiales. Zufferey, M.-E., Girardin, M., Ganjour, O. et Rossier, C. (<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-47-sociological-research-studies/>)

Sociograph 56 (2022). Décrochage scolaire et dynamiques familiales : état des lieux. Widmer Eric, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Sandra Huri, Marie-Eve Zufferey, Ivaine Droz-Dit-Busset et Benoît Reverdin. (<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-56-sociological-research-studies/>)

Dynamiques familiales et Covid-19 : Réactions à la période de confinement. Chapitre paru dans : Covid-19 : Le regard des sciences sociales. Editions Seismo (2020)

A paraître :

Sociograph (à paraître) Re-traditionalisation des familles suite à la crise du coronavirus ? Éléments d'interprétation issus d'une revue de presse de mars à juin 2020". Girardin, M., De Bel, V., Ganjour, O., Reverdin, B. Rossier, C., Tettamanti, M., Widmer, E. et Zufferey M.-E.

Presse et médias

Le Temps (11 juin 2021). *Décrochage scolaire : La famille joue un rôle*. Interview d'Eric Widmer et Myriam Girardin.

Le Monde du Travail (février 2021). *La pandémie de Covid-19 : Un facteur aggravant les inégalités sociales*. Zufferey, M.-E, De Bel, V., Ganjour, O., Girardin M. et Widmer, E.

Podcast réalisé par la faculté des Sciences de la société de l'Université de Genève (mars 2021). *Garde exclusive ou garde partagée : Un libre choix parental ?* Olga Ganjour, Myriam Girardin, Clémentine Rossier et Marie-Eve Zufferey (<https://www.unige.ch/sciences-societe/servicecollect/podcast/>)

Questions des membres de l'Assemblée générale

- David Crisafulli : Plusieurs Observatoires semblent se constituer ces derniers temps. Quel est l'impact de la création de ces différents observatoires sur l'Observatoire des familles et quelles sont les collaborations envisagées ?

Réponse Eric Widmer : On note effectivement une tendance dans les Hautes écoles ainsi qu'à l'Université à la création d'Observatoires. Un contact a été établi entre Eric Widmer et Arnaud Frauenfelder, professeur à la HETS, et qui a débouché sur l'engagement de se tenir informés mutuellement des activités de l'Observatoire des familles d'une part et de l'Observatoire des politiques de l'enfance, de la jeunesse et de la famille d'autre part. Volonté de collaboration des deux parties.

A l'Université de Genève, l'Observatoire de la précarité est en discussion. Il sera dirigé par Jean-Michel Bonvin, professeur de sociologie, qui a également déclaré à Eric Widmer vouloir travailler en collaboration. Toujours au sein du département de sociologie de l'Université de Genève, le professeur Sandro Cattacin aimerait créer un Observatoire de la santé, qui est à un stade moins avancé de concrétisation.

Remarque Monika Ducret : Importance de travailler ensemble et de se regrouper.

5. Comptes 2021 (annexe 1)

Le Bilan et les Comptes de profits et de pertes 2021 sont présentés par la comptable, Marie-Eve Zufferey.

La fortune d'Avenir Familles à fin 2021 s'élève à CHF 74'284.-.

Pour le compte de résultat, le total des produits s'élève à CHF 246'021.- et le total des charges à CHF 262'625.-, ce qui donne une perte pour l'exercice 2021 de CHF 16'604.-. Cet excédent des charges par rapport aux produits s'explique par l'augmentation du versement à l'Université de Genève en faveur de l'Observatoire des familles. En 2021, la part versée à l'Observatoire des familles a bien été de CHF 114'528 pour ses activités courantes à laquelle un montant de CHF 20'000.- a été ajouté pour le financement du volet psychologique de la recherche. Cette somme attribuée à l'Observatoire des familles a été prise sur le capital propre d'Avenir Familles.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence de Frédéric Reverdin et Sonia Miny, réviseurs aux comptes, Jean Blanchard lit le Rapport des réviseurs, qui attestent que les comptes, au 31 décembre 2021, ont bien été tenus.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

7. Décharge du Trésorier et du Comité

La décharge est donnée au Comité et au Trésorier à l'unanimité.

8. Budget 2023 (annexe 2)

Le budget est présenté par le Trésorier, Jean Blanchard. Il couvre la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Il est accepté sans modification à l'unanimité.

9. Elections statutaires

Deux nouvelles personnes sont élues à l'unanimité par l'Assemblée générale pour siéger au Comité d'Avenir Familles :

- Pauline Cressier, représentante de 022Familles suite à la démission de Sophie Buchs de son poste à 022 Familles.
- Martine Miquel, représentante de la FOJ conjointement avec David Crisafulli. Ces deux personnes pourront siéger au Comité en alternance ou ensemble, mais une seule voix, lors des votations, est attribuée à la FOJ.
-

10. Divers

Pas de divers.

Danielle Jaques remercie également l'Assemblée de sa participation et clôt la séance.

Marie-Eve Zufferey et Sandra Mayland, attachées de communication
Danielle Jaques, Présidente

ANNEXE 1

AVENIR FAMILLES			
ANNEES	2020	2021	Variations
Actifs			
CCP	86 232,04	74 284,79	(11 947,25)
Transitoire		2 084,00	2 084,00
Total actifs	86 232,04	76 368,79	(9 863,25)
Passifs			
Transitoire charges à payer	65 000,00	71 691,50	6 691,50
Produits reçu d'avance		50,00	50,00
Capital propre	13 879,69	21 232,04	7 352,35
Benéficé / (perte)	7 352,35	(16 604,75)	(23 957,10)
Capital net	21 232,04	4 627,29	(16 604,75)
Total passifs	86 232,04	76 368,79	(9 863,25)
	-	-	-
Charges			
OPCCF	11 483,55		(11 483,55)
UNI GE	114 528,00	134 528,00	20 000,00
UNI GE mandat spécifique	60 000,00		(60 000,00)
Salaire Marie-Eve	4 932,30	22 729,60	17 797,30
Salaire Sandra		32 102,00	32 102,00
Rémunération Jean		2 964,00	2 964,00
Charges sociales	2 258,05	21 217,00	18 958,95
Frais Assemblée générale	200,00		(200,00)
Frais de séances	41,10		(41,10)
Frais Comité	565,45	97,60	(467,85)
Communication	342,10	320,75	(21,35)
Matériel de bureau	2 196,20	4,40	(2 191,80)
Frais CCP	60,00	64,80	4,80
Frais documentation	200,00	69,00	(131,00)
Loyer OPCCF	2 400,00		(2 400,00)
Loyer UNI GE	3 600,00	3 600,00	-
Loyer rue de Grenus 10	2 500,00	6 500,00	4 000,00
Assises des familles		1 845,00	1 845,00
Frais conférenciers		548,20	548,20
Frais organisation	600,00	519,90	(80,10)
Frais suivi de préparation	120,00	515,50	395,50
Temps de travail des membres d'Avenir Familles	11 670,00	35 000,00	23 330,00
Total charges	217 696,75	262 625,75	44 929,00
Produits			
Cotisations membres	550,00	750,00	200,00
Subvention Fondation privée GE	205 000,00	203 396,00	(1 604,00)
Subvention loyer OPCCF	2 400,00		(2 400,00)
Subvention loyer UNI GE	3 600,00	3 600,00	-
Participation des membres d'Avenir Familles	11 670,00	35 000,00	23 330,00
Inscriptions Assises		3 275,00	3 275,00
Autres produits	1 829,10		(1 829,10)
Total produits	225 049,10	246 021,00	20 971,90
Benéficé / (Perte)	7 352,35	(16 604,75)	(23 957,10)

ANNEXE 2

AVENIR FAMILLES BUDGET 2023		
	2022	2023
Dépenses		
Salaires Avenir Familles et mandat	80 500,00	82 000,00
Transfert subvention à l'Observatoire des familles/Unige	114 500,00	114 500,00
Temps de travail des membres d'Avenir Familles	25 000,00	25 000,00
Loyer Université de Genève	3 600,00	3 600,00
Loyer Rue De-Grenus / Bureau AF	6 000,00	6 000,00
Location salles (suivi Assises, AG, Comité)	1 000,00	1 000,00
Frais administratifs	2 000,00	2 000,00
Frais Assises	8 500,00	7 000,00
Frais communication et publicité	1 000,00	1 000,00
Frais CCP	100,00	100,00
Site Avenir Familles	300,00	300,00
Divers imprévus	<u>200,00</u>	<u>200,00</u>
TOTAL DES DEPENSES	242 700,00	242 700,00
Recettes		
Cotisations membres	700,00	750,00
Subventions totale	210 000,00	210 000,00
Participation des membres d'Avenir Familles	25 000,00	25 000,00
Inscriptions Assises des familles	3 000,00	3 000,00
Subvention loyer Unige	<u>3 600,00</u>	<u>3 600,00</u>
TOTAL DES RECETTES	242 300,00	242 300,00
RESULTAT ANNUEL	- 400,00	- 400,00